

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10/09/25 à 19h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Etienne CHATELON – Mathieu ROUSSEAUX - Élisabeth VILLARD - Hervé MARCON - Benoît LAFFONT - Vincent CARREY - Émeline RAPAUD.

Membres représentés

Membres absents Madjid BRIBI - Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD.

Secrétaire de séance Etienne CHATELON

Le quorum 6

Approbation du procès-verbal du 23 juillet 2025 à l'unanimité

D2025-09- 39 : Décision modificative N°3 Budget communal

La clôture du budget annexe de Miroisse a entraîné un excédent de 23153,80 €. Il est intégré de la manière suivante au budget général :

D 60612 : Energie – Electricité	1 000,00 €
D 60633 : Fournitures de voirie	7 023,80 €
D 61522 : Entretien et réparations sur bâtiments	8 610,00 €
D 6168 : Autres primes d'assurance	620,00 €
D 622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 500,00 €
D 6411 : Personnel titulaire	2 000,00 €
D 6558 : Autres contributions obligatoires	1 400,00 €
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	23 153,80 €

Adopté a l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45

Questions diverses

Différents dossiers d'urbanisme ont été déposés en mairie. Une présentation puis une discussion autour de ces projets est engagée.

Fin de la réunion à 20H30

Signatures

Le Maire



Le Secrétaire de Séance

